Enquête "Biens et Equipements 1998" Observatoire de Population, Santé et Environnement de Niakhar

Sénégal, 1998

Observatoire Population Santé Environnement (OPSE)
Valerie Delaunay

Déclaration de confidentialité
Les identités des répondants de même que certains de leurs attributs sont confidentiels. Il est strictement interdit à l'usager de réidentifier ou de tenter de réidentifier les répondants.

Conditions
Les micro-données ne sont accessibles qu'aux utilisateurs enregistrés et sont strictement réservés aux usages suivants : contribution aux études conduites par les services et organismes du système statistique national, projets de recherche, enseignement ou vulgarisation scientifique, études non lucratives conduites par des organisations non gouvernementales ou des associations émanant de la société civile.

Les utilisations commerciales des données sont interdites sous les présentes conditions d'accès.

Toute utilisation des données de la collection OPSE doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée au responsable de cette collection (OPSE) Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Le service ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes:

1. L'utilisateur devra se conformer aux dispositions des articles 6 et 7 chapitre 2 section 2 de la loi sénégalaise LOI N° 2004.21 portant organisation des activités statistiques qui fait obligation à toute personne manipulant des données individuelles de garantir l'anonymat des personnes physiques ou morales concernées par l'enquête et de n'utiliser ces données qu'aux fins de diffuser ou de publier des résultats statistiques agrégés.

2. L'utilisateur est entièrement responsable de ses résultats et conclusions issus de ces données et en cela, la responsabilité de l'IRD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou indirectement, sans l'accord écrit préalable de l'IRD.

4. L'utilisateur est prié de contacter les producteurs du jeu de données afin de leur proposer une collaboration et la co-signature des publications si le jeu de données y tient une part importante. Dans tous les cas, le producteur des données devra au minimum être cité dans la publication.

5. Toute publication rédigée à l'aide des données de la collection OPSE doit remercier les institutions ayant financé la collecte des données en utilisant la phrase indiquée dans les métadonnées

6. L'utilisateur est prié de rapporter au responsable de la collection et au producteur de données toute erreur ou tout manque qu'il aurait relevé dans le jeu de données.

7. Une version numérique de tout rapport ou publication produit sur la base des données sera transmise au responsable de la collection.

8. Tout nouveau jeu de données produit à partir des seules données de la collection OPSE devra être fourni à son responsable et distribué sous les conditions de la présente charte. Le responsable de la collection devra être consulté sur toute diffusion d'un jeu de données issu de plusieurs sources, dont la collection.

9. L'utilisateur est informé que l'IRD se réserve le droit de recourir aux voies et moyens qu'il jugera utiles en cas de non-respect de l'un quelconque de ces engagements, pour se faire restaurer dans ses droits.

Citation recommandée
Source: Enquête - EBE 1998, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), www.ird.fr

Clause de non-responsabilité et droits d'auteur

Clause de non-responsabilité
L'utilisateur est entièrement responsable des résultats et conclusions issus de ces données et en cela, la responsabilité de l'IRD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

Droit d'auteur
Tous les droits sont réservés à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)